

Réf: Dossier N° 068497

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NETPHIA »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, QUARTIER ANGRE DJIBI,
NON LOIN DE LA CNPS, Lot 31, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 28/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NETPHIA »

Objet :
- COUR
- ~~FORMATION~~ FORMATION EN LIGNE
- DIVERSES PRESTATIONS DE
- ~~SERVICES~~ ~~TOUT~~ TYPE DE SERVICES AYANT UN LIEN DIRECT ET
INDIRECT AVEC L'OBJET SOCIAL.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, QUARTIER ANGRE DJIBI,
NON LOIN DE LA CNPS, Lot 31, Ilot 5

Dirigeant(s) : M YAO AMANI FRANCK-OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00065 du 11/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°00795/GTCA/RC/2022 du 11/01/2022

